

Zeitschrift:	Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires
Herausgeber:	Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
Band:	41 (1899)
Heft:	3
Artikel:	Observations sur un Trichophyton du veau et l'Achorion de l'homme, de la poule et de la souris
Autor:	Galli-Valerio, Bruno
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-589082

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SCHWEIZER-ARCHIV FÜR TIERHEILKUNDE.

Redaktion: E. ZSCHOKKE, E. HESS & M. STREBEL.

XLI. BAND.

3. HEFT.

1899.

Observations sur un Trichophyton du veau et l'Achorion de l'homme, de la poule et de la souris

par le Dr. Bruno Galli-Valerio, Prof. à l'Université de Lausanne.

L'étude des parasites des teignes, surtout pour ce qui se rapporte aux animaux, est loin d'être complet.

L'occasion s'étant présentée d'étudier une trichophytose du veau et de comparer entre eux les facies de l'homme, de la poule et de la souris, je me suis proposé de résumer dans cette note, les faits les plus intéressants que j'ai observés.

1. *Trichophytose du veau*: Mr. Sabouraud, dans son étude sur les trichophyties¹⁾ a nettement séparé chez l'homme les trichophyties du type *endothrix*, qu'il considère d'origine humaine, de celles du type *ectothrix*, qu'il considère d'origine animale. Mais Mr. Sabouraud même, ne paraît pas absolument sûr que les teignes transmises à l'homme par des animaux, soient toujours *ectothrix*. En effet, à en page 182, parlant de tondantes dues à des espèces rares de trichophyton *endothrix*, il écrit: *J'ai dit que je croyais les trichophytons endothrix d'origine humaine, peut être y a-t-il à cette règle des exceptions.*

Le fait de la présence de trichophyton *endothrix* chez les animaux a été déjà signalé. Ainsi Mr. Neumann²⁾

¹⁾ Les trichophyties humaines. Paris 1894.

²⁾ Traité des maladies parasitaires non microbiennes. II. éd. 1892. Paris.

rapporte que Gerlach a vu les spores du trichophyton du bœuf, même dans l'intérieur du poil, et lui-même, avec Railliet et Nocard, aurait fait une observation analogue.

Le cas que je vais relater, vient à l'appui de ces observations.

Il s'agissait d'un veau qui présentait en correspondance de l'oreille, du cou et par ci par là sur le corps, des plaques presque complètement dépilées, recouvertes par des squames blanches, sèches. Ces plaques avaient des dimensions d'une pièce de 5 francs, et dans certains points elles confluait entre elles. Les poils sur la plaque et dans les environs, étaient cassants ou faciles à arracher. A l'examen microscopique, ces poils apparaissaient complètement envahis par des chapelets de spores rondes de 4,6—5 μ . de diamètre, n'adhérant entre elles que très faiblement de sorte que par un peu de compression sur le couvre-objet on pouvait les égrener. Dans les squames des plaques il n'y avait point de trichophyton, mais de nombreuses cellules d'un blastomycète dont je parlerai dans un autre travail. Avec les poils envahis par le trichophyton, j'ai fait des cultures sur agar glycériné et maltosé à 37°. Sur ces milieux de culture, se sont développées des colonies du blastomycète et des colonies du trichophyton, que j'ai eu beaucoup de peine à isoler.

Les caractères présentés par les cultures de trichophyton, ont été les suivants:

Sur la surface de l'agar, on observait une couche blanc-jaunâtre, légèrement plissée, sourélevée au centre, très adhérente à la surface de l'agar.

A l'examen microscopique, ces cultures se présentaient formées par des filaments flexueux, avec des étranglements qui leur donnaient, dans certains points, l'aspect de chapelets. Ces filaments étaient simples ou bifurqués, contenant des granulations réfringeantes. Leur diamètre variait entre 5 et 9 μ . Ils se terminaient par des renflements en fuseau ou chlamydospores, à double contour, divisés en loges, et conte-

nant des granulations rondes, réfringeantes. Ces chlamydo-spores, présentaient des dimensions de μ . $13,8 \times 16 - 19,7 \times 13,8$.

Avec les poils du veau, envahis par le trichophyton, j'ai inoculé un chat en procédant de la façon suivante:

J'ai coupé quelques poils en correspondance de la tête, j'ai raclé l'épiderme, et j'y ai placé les poils du veau en les fixant avec un peu de gélatine. Après 26 jours, l'animal présentait au point d'inoculation une plaque de la dimension d'environ une pièce d'un franc en partie dépilée, avec quelques croûtelles qui se détachaient facilement. Les poils, qui s'arrachaient facilement, étaient envahis par un trichophyton à spores rondes, disposées en chapelet de la dimension de 3—5 μ .

Le résultat des cultures a été peu favorable. Le développement était très limité, tout en présentant les caractères des cultures directes du veau. Le trichophyton semblait affaibli dans sa vitalité, et en effet le chat a guéri spontanément après quelque temps.

Pour résumer: On peut trouver chez le veau une teigne déterminée par un trichophyton endothrix à culture blanc-jaunâtre, et dont l'inoculation au chat détermine une lésion qui se guérit spontanément. Ce *trichophyton*, me paraît se rapprocher, pour son aspect, de *T. Sabouraud*. Blanch, qui détermine le 30 % des teignes tondantes chez l'homme. Je me demande s'il ne serait pas l'agent de plusieurs cas de teigne que l'on observe à la campagne dans certains pays et dont la transmission de l'animal à l'homme pourrait s'opérer, comme j'ai déjà indiqué dans une autre travail,¹⁾ par l'intermédiaire des tondeuses que l'on emploie pour couper les poils aux bovidés en même temps que les cheveux aux enfants.

2. *Favus de l'homme, de la poule et de la souris.* Les recherches sur le favus de l'homme ont porté sur des croûtes récoltées à Milan sur un enfant en 1894, et sur d'autres que

¹⁾ *Moderno zoolario* 1897.

je dois à l'amabilité de mon savant collègue Mr. le Prof. Dind à Lausanne.

Par rapport aux croûtes de Milan, je ne ferai que signaler le fait que les cultures sur agar maltosé faites en 1898, ont donné encore un résultat positif. Ces cultures étaient pourtant peu développées, et leur inoculation à la souris resta sans résultat.

Les croûtes du service de Mr. le Prof. Dind, ne présentaient qu'une très faible odeur, pas du tout comparable à celle du favus de la souris.

A l'examen microscopique, après traitement par la potasse caustique, on trouvait dans ces croûtes, de nombreux filaments ramifiés et cloisonnés. Plusieurs apparaissaient formés par des spores carrées disposées en chapelet, de $\mu. 4 - 5 \times 2,3$. A côté il y avait de nombreuses spores carrées ou arrondies de $\mu. 2,3 - 4$.

Les cultures faites, soit suivant la méthode de Kràl,¹⁾ soit en ensemencant simplement des cheveux et des croûtes sur de l'agar maltosé, présentaient les caractères suivants: Colonies blanches, duveteuses, surélevées sur la surface de l'agar, se fendillant après quelque temps en direction circulaire et radiaire. Dans la profondeur, la couleur était jaunâtre. Elles étaient formées par des filaments flexueux, en grande partie cloisonnés, du diamètre de $5 - 6 \mu$. Plusieurs de ces filaments présentaient des ramifications en bêquille, d'autres se terminaient avec des renflements de $\mu. 10$ de diamètre, avec des granulations réfringeantes. A l'extrémité d'autres filements, il y avait la formation de spores arrondies en chapelet.

Le cas de favus de la poule, je le dois à mon ami Mr. Borgeaud, directeur des abattoirs de Lausanne. Il s'agissait d'une poule dont toute la tête et une partie du cou étaient recouverts par des croûtes épaisses, jaunâtres, plusieurs excavées en godet, ne présentant pas d'odeur bien caractéristique.

¹⁾ Archiv für Derm. und Syphilis. 1891, p. 79.

Par l'examen microscopique, après traitement par la potasse caustique, on observait un mycélium et des spores ayant les caractères et les dimensions tout à fait identiques à celles que j'ai indiqué pour le favus de l'homme.

Les cultures sur agar maltosé présentaient des caractères identiques à celles du favus de l'homme, mais après quelques jours elles montraient sur les bords des goutelettes couleur jus de groseille, déjà remarquées par Duclaux dans les cultures du favus de la poule.

L'incoulation sur un jeune chat, a donné un résultat négatif.

Les cas de favus de la souris, je les dois à mon ami Mr. Johnson. Il m'envoya deux souris prises dans une maison de Lausanne, où l'on en avait déjà capturé d'autres avec des lésions analogues. La tête et le cou étaient recouverts par des croûtes jaunes, épaisses, excavées en godet, à odeur urineuse très forte. Chez l'une de ces souris, la peau derrière l'oreille gauche, était comme rougée en formant une vaste excavation remplie de croûtes.

Par l'examen microscopique on trouvait un mycélium très abondant, à divisions dicotomiques, à renflements en massue, du diamètre de $\mu. 2-3,5$, avec des spores carrées ou ovoïdes de $\mu. 2 \times 3,5$.

Les ensemencements sur agar glyceriné, ont donné des colonies blanches, duveteuses, sillonnées, tout à fait analogues à celles du favus de l'homme et de la poule, formées par des filaments segmentés bifurqués de $\mu 4$ de diamètre, contenant des granulations réfringeantes, et se terminant par des renflements en massue de 7μ .

Les ensemencements sur agar maltosé présentaient des caractères analogues, mais la partie centrale de la culture présentait un teint café au lait clair. Les caractères microscopiques, étaient identiques à ceux des cultures sur agar glycériné.

Avec les croûtes prises sur ces souris, j'ai inoculé un rat blanc, mais sans résultat.

L'examen de ces cas de favus de l'homme, de la poule et de la souris, confirme le fait, qu'entre les champignons qui les déterminent, il y a certainement des différences dans l'aspect des cultures. Il est pourtant à se demander, si ces différences ne sont plutôt le fait d'une influence exercée sur l'achorion par l'organisme de l'homme, de la poule et de la souris, que d'une espèce différente d'achorion. On aurait affaire plutôt avec des variétés. En effet, ces caractères différenciels peuvent même manquer dans certains cas: Ainsi Neumann¹⁾ aurait obtenu avec le favus de la poule des cultures identiques à celles du favus de l'homme.

La question reste donc toujours en suspens. La solution sera donnée seulement par ceux qui auront à leur disposition les moyens pour faire des séries d'inoculations sur des différentes espèces animales, pour suivre les modifications des caractères du parasite. Pour le moment, il me paraît pourtant plus en rapport avec les faits connus, de considérer les trois formes d'achorion de l'homme, de la poule et de la souris, comme des variétés d'une même espèce.

Lausanne, 7 mars 1899.

Die Resultate der Rauschbrandschutzimpfungen im Kanton Freiburg

vom 1. April 1884 bis 31. Dezember 1898.

Von M. Strelbel, Freiburg.

Bekanntlich haben sich alle bisher gegen den Rauschbrand, diese mörderischste der Rinderkrankheiten, befolgten oder versuchten Behandlungsmethoden völlig fruchtlos erwiesen. Dagegen kennen wir zwei sehr wertvolle Mittel zur Verminderung der Zahl der Rauschbrandfälle. Das eine dieser prophylaktischen Mittel besteht in der Entziehung der äusseren, dem Krankheitserreger notwendigen Lebensbedingungen, was

¹⁾ Loc. cit.